NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2500077 - Baie du Mont Saint-Michel

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 13
6. GESTION DU SITE 14

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2500077

1.3 Appellation du site

Baie du Mont Saint-Michel

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

16/12/2019

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Basse-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 29/07/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032967242&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,64056°

Latitude : 48,67472°

2.2 Superficie totale

39480 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

97%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
25	Basse-Normandie
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
35	Ille-et-Vilaine	1 %
50	Manche	2 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
50042	BEAUVOIR
35049	CANCALE
50102	CAROLLES
50108	CEAUX
50117	CHAMPEAUX
35078	CHERRUEIX
50146	COURTILS
50167	DRAGEY-RONTHON
50168	DUCEY-LES CHERIS
50199	GENETS
50218	GRANVILLE
35132	HIREL
50253	HUISNES-SUR-MER
50066	JULLOUVILLE

50288	MARCEY-LES-GREVES
50353	MONT-SAINT-MICHEL
50408	PONTAUBAULT
50410	PONTORSON
35247	ROZ-SUR-COUESNON
35255	SAINT-BENOIT-DES-ONDES
35259	SAINT-BROLADRE
50496	SAINT-JEAN-LE-THOMAS
35299	SAINT-MELOIR-DES-ONDES
50532	SAINT-PAIR-SUR-MER
35329	SOUGEAL
50612	VAINS
50616	VAL-SAINT-PERE
35361	VIVIER-SUR-MER

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)
Manche et Mer du Nord (97%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine*		13885 *(35,17 %)*		P	A	C	C	C
1130 *Estuaires*		7896 *(20 %)*		P	A	C	B	B
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		20924,4 *(53 %)*		P	A	B	B	B
1150 *Lagunes côtières*	X	14,3 *(0,04 %)*		P	D			
1160 *Grandes criques et baies peu profondes*		13818 *(35 %)*		G	B	B	C	C
1170 *Récifs*		118,44 *(0,3 %)*		P	A	C	B	B
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		1,79 *(0 %)*		P	B	C	B	B
1220 *Végétation vivace des rivages de galets*		0 *(0 %)*		P	D			
1230 *Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques*		2,55 *(0,01 %)*		P	A	C	B	B
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		188 *(0,48 %)*		G	A	C	B	B
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		3846 *(9,74 %)*		G	A	A	B	B
1430 *Fourrés halonitrophiles (Pegano-Salsoletea)*		0,01 *(0 %)*		P	D			
2110		2,67		G	A	C	B	B

Dunes mobiles embryonnaires		*(0,01 %)*						
2120 *Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)*		17 *(0,04 %)*		G	A	C	B	C
2130 *Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)*	X	43 *(0,11 %)*		G	A	C	B	C
2170 *Dunes à Salix repens spp. argentea (Salicion arenariae)*		387,47 *(1 %)*		G	B	C	B	B
2190 *Dépressions humides intradunaires*		1,94 *(0 %)*		P	B	C	B	B
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		6,78 *(0,02 %)*		G	B	C	B	B
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0 *(0 %)*		P	B	C	B	B
4010 *Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix*		0,68 *(0 %)*		G	D			
4030 *Landes sèches européennes*		23,69 *(0,06 %)*		P	D			
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		24 *(0,06 %)*		G	D			
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		66 *(0,17 %)*		G	D			
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	3,2 *(0,01 %)*		P	B	C	B	B
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		0,01 *(0 %)*		G	D			
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		33 *(0,08 %)*		P	D			
9190 *Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur*		0,01 *(0 %)*		G	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	P	C	C	C	C
F	1095	*Petromyzon marinus*	c			i	P	P	C	C	C	C
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	P	C	B	C	B
F	1099	*Lampetra fluviatilis*	c			i	P	P	D			
F	1102	*Alosa alosa*	c			i	P	M	C	C	B	B
F	1103	*Alosa fallax*	c			i	P	M	C	B	C	C
F	1106	*Salmo salar*	c			i	P	M	A	C	C	A
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	M	C	B	C	B
A	1166	*Triturus cristatus*	r			i	R	M	C	C	C	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w			i	P	M	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w			i	P	M	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	r			i	P	M	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	w			i	P	DD	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	r			i	P	M	D			
M	1324	*Myotis myotis*	w			i	P	M	D			
M	1349	*Tursiops truncatus*	w			i	P	G	A	A	C	A
M	1349	*Tursiops truncatus*	r			i	P	M	A	A	C	A
M	1349	*Tursiops truncatus*	c			i	P	G	A	A	C	A
M	1351	*Phocoena phocoena*	c			i	P	M	D			

M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	G	D			
M	1364	*Halichoerus grypus*	c	0	14	i	P	G	B	A	B	B
M	1365	*Phoca vitulina*	p	8	108	i	P	G	A	A	B	A
P	1441	*Rumex rupestris*	p			i	P	P	C	B	C	B
P	1831	*Luronium natans*	p			i	P	G	A	C	B	B
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	P	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Pelodytes punctatus*			i	P			X		X	
A		*Bufo calamita*			i	P	X		X		X	
B		*Egretta garzetta*			i	P			X		X	
B		*Platalea leucorodia*			i	P			X		X	
B		*Limosa limosa*			i	P			X		X	
B		*Falco columbarius*			i	P			X		X	
B		*Branta bernicla*			i	P			X		X	

B		*Tadorna tadorna*			i	P			X		X	
B		*Melanitta nigra*			i	P			X		X	
B		*Circus aeruginosus*			i	P			X		X	
B		*Calidris alpina*			i	P			X		X	
B		*Falco peregrinus*			i	P			X		X	
B		*Haematopus ostralegus*			i	P			X		X	
B		*Charadrius hiaticula*			i	P			X		X	
B		*Charadrius alexandrinus*			i	P			X		X	
B		*Pluvialis apricaria*			i	P			X		X	
B		*Pluvialis squatarola*			i	P			X		X	
B		*Calidris canutus*			i	P			X		X	
B		*Calidris alba*			i	P			X		X	
B		*Streptopelia turtur*	5	15	p	C			X		X	
B		*Sylvia undata*			i	P			X		X	
B		*Corvus corax*			i	P			X		X	
I		*Sabellaria alveolata*			i	P						X
I		*Nucella lapillus*			i	P					X	
I		*Ostrea edulis*			i	P					X	
M		*Delphinus delphis*			i	P			X		X	
P		*Alopecurus bulbosus*			i	P						X
P		*Asplenium marinum*			i	P						X
P		*Centaurium littorale*			i	P						X
P		*Halimione pedunculata*			i	P			X			

P		*Hordeum marinum*			i	P						X
P		*Leymus arenarius*			i	P						X
P		*Myriophyllum verticillatum*			i	P						X
P		*Ruppia maritima*			i	P						X
P		*Ruta graveolens*			i	P						X
P		*Thalictrella thalictroides*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	45 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	45 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	5 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	1 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %

Autres caractéristiques du site

Site inter-régional, la baie du Mont Saint-Michel correspond à un vaste écocomplexe de haute valeur paysagère découvrant, à marée basse, plusieurs dizaines de milliers d'hectares de grèves, de vasières et de bancs de sable. Les phénomènes de sédimentation et de géomorphologie marines de grande ampleur lui confèrent un intérêt majeur. Le substratum profond, constitué de schistes, est recouvert de plusieurs mètres de sédiments meubles. Les étendues maritimes sont associées à des secteurs terrestres (cordon dunaire, falaises granitiques, marais et bois périphériques) qui s'inscrivent dans le contexte géologique et paysager de la baie.

La cartographie des habitats naturels de la directive n'étant réalisée que partiellement, leur évaluation surfacique demeure actuellement approximative.
La part de DPM représente environ 97% de la superficie du site.

Vulnérabilité
: - Productivité biologique de la baie tributaire de la préservation de la qualité physico-chimique des eaux.
- Maintien des habitats naturels de la directive directement lié à la non perturbation des phénomènes hydro-sédimentaires naturels, problématique d'envahissment des prés salés par le Chiendent maritime.
- Fréquentation touristique importante (principaux accès à la mer, panoramas) avec développement des activités et sports de nature.
- Intérêt écologique des marais périphériques dépendant du maintien du niveau des eaux et des activités agricoles extensives.
- Déprise agricole au niveau de certaines parcelles marécageuses.
- Erosion marquée du cordon dunaire situé entre Saint-Jean-le-Thomas et Dragey.

4.2 Qualité et importance

La baie du Mont Saint-Michel constitue un site d'importance internationale abritant régulièrement plus de 20000 oiseaux d'eau. Les prés salés atlantiques, par la diversité des groupements qui les composent et la surface qu'ils occupent, constituent un ensemble phytocoenotique de valeur internationale.

Motivations pour la liste des autres espèces importantes de faune et de flore (rubrique 3.3) :
- protections réglementaires au niveau national ou régional ;
- populations remarquables et valeur patrimoniale.
La baie du Mont-Saint-Michel abrite une population résidente de phoque veau-marin (Phoca vitulina) tout au long de l'année, avec reproduction annuelle.
Enfin, une population côtière de Grand dauphin est résidente dans le golfe normand-breton au sens large, dont ce SIC.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
H	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
H	G02	Structures de sports et de loisirs		I
H	I02	Espèces autochtones problématiques		I
L	B	Sylviculture et opérations forestières		I
L	F04.02	Collecte (champignons, lichens, baies,)		I
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
M	A04	Pâturage		I
M	F01.03	Culture sur le fond, à plat, sur bouchots et sur table		I
M	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	F03.01	Chasse		I
M	K01.01	Erosion		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	0,57 %
Etablissement public	0,31 %
Domaine communal	0,47 %
Domaine départemental	0,21 %
Domaine public de l'état	0 %
Domaine public maritime	97 %

4.5 Documentation

BCEOM, 1997 - Rétablissement du caractère maritime du Mt St-Michel. Etude de cadrage préalable aux études d'impact du projet, vol. 1. Ministère de l'équipement, du logement et des transports. pp1-240.

DANAIS M. & LEGENDRE C., 1991 - Zones humides périphériques de la baie du Mont Saint-Michel. Etude descriptive et analytique de chaque marais (tome 1). Bilan et prospective (tome 2). Ouest Aménagement, D.R.A.E. Basse-Normandie, 27 p. + 71 p. et annexes.

DEBOUT G. et al., 1996 - Site Ramsar de la Baie du Mont Saint-Michel. Bilan 1994-1995. Groupe Ornithologique Normand, 20 p.

FEUNTEUN E., juillet 1999 - Projet de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel. Les études ichtyologiques. Rapport provisoire. Univ. de Rennes 1. DDE Manche.

GEHU J.M., 1979 - Etude phytocoenotique analytique et globale de l'ensemble des vases et prés salés et saumâtres de la façade atlantique française. Université de Lille II et Station de Phytosociologie - Bailleul, 514 p.

GMB, 2016 - Bilan des actions Loutre menées dans le département d'Ille-et-Vilaine. Conseil départemental 35. 11p.

GMB, 2018 - Observatoire des mammifères de Bretagne 2017-2020 : Bilan d'activité 2018. 16 p.

GMN, Mai/Août 2000 - Document de synthèse. Exploitation de la grande baie du Mont Saint Michel par la population de Phoques Veaux-Marins (Phoca vitulina). GMN/DIREN Basse Normandie/DIREN Bretagne.

GRUET Y., 1970 - Faune associée des "récifs" édifiés par l'annélide Sabellaria alveolata (Linné) en baie du Mont Saint-Michel. Extrait des Mém. Soc. Sc, de Cherbourg, t. LIV, 21 p.

GRUET Y., 1981 - Peuplements de l'estran rocheux de la baie du Mont Saint -Michel (Manche), commune de Champeaux. Bulletin Société Linnéenne de Normandie. Volume 109.

GRUET Y., 1982 - Recherches sur l'écologie des récifs d'hermelles édifiés par l'annélide polychète Sabellaria alveolata (Linné). Thèse de doct. de Sc. biologiques. Univ. de Nantes. Inst. Sc. de la Nat

I.F.R.E.M.E.R. Brest, 1980-1981 - Etude écologique d'avant projet du site marémoteur du Golfe Normano-Breton. Le Benthos Subtidal.

LAFFOND L.-R., GUILLAUMONT B., HAMON D., RETIERE C., PIRIOU J.-Y. & LEVASSEUR J., 1986 - Golfe normano-breton. Etude régionale intégrée. Thème IV : estrans et zones humides. IFREMER

LANG F., Septembre 1999 - Etude du peuplement benthique. Etudes d'environnement préalables au projet de restauration du caractère maritime du Mont Saint Michel. Syndicat mixte pour le rétablissement du caractère maritime du Mont Saint Michel/ Université de Rennes.

LANG. F., sept. 1999 - Etude du peuplement benthique. Etudes d'envir. préal. au projet de restauration du caractère maritime du Mont-St-Michel. S. Mixte rétablis. caract. marit. du MSM. Univ. Rennes 1.

LE GUYADER D., 2007 - Espèces animales d'intérêt communautaire de la directive Habitats du site Natura 2000 "Baie du Mont Saint-Michel" : Etat des lieux, ananlyse fonctionnelle et orientation de gestion. Rapport de Master 2ème année. 88 p. + Annexe cartographique + Note de synthèse.

LE MAO P., GUERIN L., LEGENDRE A. et GERLA D., janvier 2010 - Caractérisation physique et biologique des lagunes côtières de la baie du Mont-Saint-Michel. IFREMER/DOP/LER FBN, 41 p.

LEGENDRE C., septembre 1980 - Le banc des hermelles. Aspects de sa dynamique. Mesures de gestion à promouvoir. Museum National d'Histoire Naturelle de Dinard.

LUBET P., SYLVAND B. & LE GALL P., 1976 - Etudes biocénotiques sur la côte ouest du Cotentin. Contrat CNEXO 73/882. pp. 1-60.

LUCAS J.P., 1997 - Naissance d'un phoque veau-marin près de Tombelaine. Le Mascaret N°35, p.1.
QUENEC'HDU S., 1994 - Répartition spatio-temporelle des limicoles en baie du Mont Saint-Michel. Tomes I et II. Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes.

SCHRICKE V., 1983 - Distribution spatio-temporelle des populations d'anatidés en transit et en hivernage en baie du Mont Saint-Michel, en relation avec les activités humaines. Université de Rennes, 299 p.

Syndicat Mixte Baie du Mont Saint-Michel - Suivi de la colonie de phoques de la baie du Mont-Saint-Michel - Fiche de synthèse année 2017 - DREAL Normandie.

Syndicat Mixte Baie du Mont Saint-Michel - Suivi de la colonie de phoques de la baie du Mont-Saint-Michel - Fiche de synthèse année 2018 - Agence française pour la biodiversité.

Syndicat Mixte Baie du Mont Saint-Michel - Suivi de la colonie de phoques de la baie du Mont-Saint-Michel - Fiche de synthèse année 2019 - Agence française pour la biodiversité.

TRIGUI J., FOURNIER J., OLIVIER F., RETIERE Ch., THIEBAUT E., BONNOT-COURTOIS CH. - Carte des habitats naturels marins de la baie du Mont Saint Michel, d'après les cahiers Naura 2000.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	0 %
13	Terrain acquis par un département	0 %
32	Site classé selon la loi de 1930	40 %
39	Forêt de protection	0 %
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	0 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	9 %

5.2 Relation du site considéré avec d’autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	POINTE DU GROUIN DU SUD	*	0%
11	DUNES DE DRAGEY	+	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Zone humide protégée par la convention de Ramsar	Baie du Mont Saint Michel		100%
Zone de la Convention du Patrimoine Mondial (UNESCO)	Le Mont Saint-Michel et sa Baie		%

5.3 Désignation du site

Liste des codes désignations non reportés dans le nouveau FSD :
Code Designation : FR33 ; Couverture : 0
- Le site constitue un "espace remarquable du littoral" au sens de l'article L146-6 du code de l'urbanisme.
- Le transfert de la propriété de l'îlot de Tombelaine au Conservatoire du Littoral est envisagé (compléments de la rubrique 5.1).

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat Mixte Littoral Normand

Adresse : 5 avenue Tsukuba 14200 Hérouville Saint Claire

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui
Nom : Document d'objectifs Baie du Mont Saint Michel
Lien :
http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/pdf/N2000/FR2500077DOCOB.pdf
Nom : Plan d'action du
Lien :
http://littoral-normand.n2000.fr/sites/littoral-normand.n2000.fr/files/documents/page/docob_bdm_actualisation_actions_et_operations_2019.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs validé en 2009 a fait l'objet d'une évaluation qui a conduit à actualiser le plan d'actions du DocOb pour tenir compte des évolutions de contexte ; ce dernier a été validé par le comité de pilotage en octobre 2019.

- Les AOT de paturage sur les prés salés et les MAEC mises en place intègrent les objectifs de conservation Natura 2000 : préservation des zones à Obione, meilleure répartition du pâturage, limitation des UGB, lutte contre l'envahissement par le Chiendent maritime.
- L'activité de cueillette des salicornes à tite professionnelle y est encadrée.
- Le secteur terrestre situé entre Saint-Jean-le-Thomas et Genêts est soumis à l'érosion marine et sont adaptation au changement climatique doit faire l'objet d'un accompagnement.
- les marais périphériques intégrés dans la ZSC sont pour la plupart dotés de dispositifs de gestion écologique.
- Le bois Dardenne, géré par l'ONF pour le compte du Département fait l'objet d'un plan d'aménagement forestier intégrant des mesures en faveur de la biodiversité d'intérêt communautaire.

Références :

ARPLI, 1994 - Les dunes de Dragey. 1ère partie - Bilan écologique. 2ème partie - Orientations de gestion. Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 77 p. + 70 p. et Annexes.

DANAIS M. & LEGENDRE C., 1994 - Charte de gestion des herbus de la baie du Mont Saint-Michel. Préfecture de la Manche, Direction Départementale de l'Equipement, DIREN Basse-Normandie, ARPEA, 70 p.